

importés sur le marché anglais, à l'exception d'une petite quantité de beurre de saveur douce et presque sans sel provenant de France, est un beurre produit par des vaches nourries à l'étable au fourrage sec.

" En outre, il est clair que les conditions de fabrication de beurre de première qualité, à cette saison de l'année, sont aussi favorables au Canada qu'au Danemark.

" Je suis heureux de constater que votre association ne s'oppose pas au projet qui est à l'étude, d'assurer un service de réfrigérateurs qui permettra de placer le beurre canadien d'été sur le marché anglais, sans détérioration de qualité.

" J'ai pris bonne note de la recommandation contenue dans votre lettre; que l'on devrait s'efforcer d'obtenir des fabricants de beurre qu'ils vendent leurs produits à l'état frais, et aussi qu'il faudrait leur dire et leur faire bien comprendre que s'ils ne sont pas prêts à supporter la concurrence, sur les marchés anglais, avec les beurres des autres exportateurs aussi bien dans les prix que dans la qualité, il faut compter comme définitivement hors de toute possibilité l'exportation du beurre canadien, malgré tout ce que le gouvernement pourra faire pour l'encourager.

" Je vous répondrai que, à mon avis, lorsque le beurre canadien de première qualité sera placé sur le marché anglais en aussi bonne condition qu'en sortant de la beurrerie, il commandera des prix assez élevés pour laisser une bonne marge de profit aux producteurs et aux marchands.

" Il me paraît urgent d'attirer l'attention du commerce et des consommateurs anglais sur l'excellente qualité du beurre de nos beurreries canadiennes, en employant les mêmes moyens que ceux qui ont si bien réussi à appeler leur attention sur la supériorité du fromage canadien; et je désire beaucoup que cela se fasse.

" Pour conclure, permettez-moi de vous dire que le gouvernement a agi dans l'intérêt des cultivateurs canadiens; mais j'espère, en même temps, que les membres de " l'Association du beurre et du fromage de Montréal " pourront en tirer quelque profit.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. R. ANGERS.

Monsieur G. A. IRWIN, Sec.

Le *Prix Courant* ajoute le commentaire suivant à cette lettre :

" Le Ministre de l'Agriculture n'envoie pas dire aux commerçants de beurre qu'il s'occupe, non pas de leurs intérêts, mais de ceux des cultivateurs, ce qui est, d'ailleurs parfaitement dans son rôle. Il leur fait aussi la leçon sur les prix du marché anglais et sur la valeur relative des beurres de fourrages secs et des beurres de pâturages. Sa thèse est admirablement développée, ses arguments sont précis et concluants. "

### La valeur du sol

La valeur du sol est d'autant meilleure que la couche végétale y est plus profonde, c'est-à-dire celle que la charrue remue. On dit que cette couche de terre est profonde quand elle a douze à dix-huit pouces d'épaisseur. Dans cette condition, les plantes à longues racines peuvent y prospérer; elles souffrent peu de la sécheresse et de l'humidité, lorsque le sous-sol, ou la terre en dessous de la couche végétale ou arable, se laisse lui-même faiblement pénétrer par l'eau et les racines.

Un terrain perd énormément de sa valeur quand, le sous-sol étant composé de sable pur ou d'argile compacte, la terre végétale se trouve être de même nature; le cas contraire est avantageux, le sable ou l'argile pouvant servir à améliorer la terre végétale qui en manque.

Pour approfondir la couche arable, le mieux est de procéder petit à petit, de faire en automne les labours profonds qui ramènent à l'air une portion nouvelle du sous-sol, afin que les gelées d'hiver puissent agir sur elle et l'ameublir. Pourvu que le sous-sol ne soit pas absolument dur comme le roc, on doit étendre successivement à tout le terrain cet approfondissement qui en augmente toute la valeur.

La valeur d'une terre peut aussi dépendre de la surface du sol. Par exemple, une terre collineuse ou à surface inégale, présentant des excavations où les eaux s'accablent et stationnent, et des élévations d'où l'eau de pluie s'écoule aussitôt tombée, ne vaut pas, à beaucoup près, une terre à surface plane et tant soit peu inclinée, où les eaux ne stationnent nulle part; qu'en général les terres sur les pentes ne valent pas celles dans les plaines, surtout lorsqu'elles sont sablonneuses, faciles à être entraînées par les eaux et fortement desséchées par le soleil.

L'exposition du sol y est pour quelque chose dans la qualité d'une terre. Dans les vallées, les gelées de nuit, la rouille et autres maladies végétales sont bien plus fréquentes que dans les plaines, où l'air circule librement; ici, c'est la sécheresse ou les grands vents qui sont à craindre. Quant aux pentes des montagnes, elles demandent à être exposées au sud, au sud-est ou au sud-ouest.

Chaque situation du sol a aussi ses avantages ou ses inconvénients; c'est au cultivateur de chercher à en tirer le meilleur parti possible.

L'exposition au sud, en plein soleil, convient pour le jardinage; l'exposition à l'ouest, qui est la plus humide de toutes, doit être réservée aux plantes